



PROCES-VERBAL N°05

REUNION DE LA COMMISSION DES COMPETITIONS DU SAMEDI 26/11/2024

Présents : Didier DONGOIS, Patrick GARREZ

1 : Communication des feuilles région

La feuille du match Région PNM de Muizon du week-end du 16-17 novembre n'a pas été reçu dans les délais (1 semaine maximum après le match) :

Article Ac15 : Feuille e-marque transmise en retard : 50€.

La feuille du match Région U21 de ACCB du week-end du 16-17 novembre n'a pas été reçu dans les délais (1 semaine maximum après le match) :

Article Ac15 : Feuille e-marque transmise en retard : 50€.

La feuille du match Région R2 Gauloise de Vitry du week-end du 16-17 novembre été reçu en retard (le 24/11/2024) et pas dans les délais (1 semaine maximum après le match) :

Article Ac15 : Feuille e-marque transmise en retard : 50€.

La feuille du match Région R2 Witry les Reims du Week-end du 16-17 novembre été reçu en retard (le 24/11/2024) et pas dans les délais (1 semaine maximum après le match) :

Article Ac15 : Feuille e-marque transmise en retard : 50€.

2 : Liste de brulés

Certaines équipes doivent donner des nouveaux joueurs brûlés, à savoir :

Espé Chalons : 2 en PRM, MUIZON : 1 en PNM, RCB : 2 en PNM, Witry les Reims : 1 en R2

Cormontreuil : 3 en R2, Epernay : 3 en PRM, Chalons-Sarry : 1 en PRM, Taissy 2en PRM

Tinqueux : 1 en PRM

1 courriel sera envoyé à chaque équipe en cas de non-réponse, 1 amende sera donné (article B3 des manquements).

3 : manquement sur brulés :

RUCB : match AJB-RUC D2M, le joueur Dédale KASSA brûlé en PRM a joué en D2 : match perdu par forfait.



ESPE Chalons : match Espe Chalons-Recy D2M, le joueur Augustin SMITH a joué en D2 : match perdu par forfait.

4 : Manquement sur licences :

Espérance rémoise, match du 9/11/2024 ESPE REMOISE-AJB : le responsable de salle SOUFFANE HASSAN est non qualifié : match perdu par pénalité.

B1 : tout joueur ou entraîneur ou assistant non qualifié inscrit sur la feuille de marque : 50€.

5 : Fautes techniques :

WEEK END DU 09-10 NOVEMBRE 2024

PRM : Match GV-COS ASPTT VT753860 VILARD Laurent GV G1 Contestation et agressivité : **FT 25€.**

PRF : Match VRIGNE-HARAUCCOURT VT710253 DENEVILLIERS R. HARAUCCOURT FT COACH : G1 L'assistant coach de l'équipe B s'adresse trop véhément à l'arbitre 2 : **FT 25€.**

IDU15M : Match AJB-RUC BC108625 HUET AJB FT : Faute technique pour avoir hurler fortement sur l'arbitre « il y a fa faute là » : **FT 25€.**

DMU18: Match RCB-ACCB BC097081 LEVRY A RCB : FT : faute technique critique sur l'arbitrage et insultes « t'es salles aux oreilles » : **FT 25€.**

U18MD2 : Match FJEP BAZANCOURT-EGMUIZON BC084461 HATIER C. MUIZON FT : faute technique a enlevé son maillot sur le terrain et a quitté celui-ci sans y être autorisé : **FT 25€.**

WEEK END DU 16-17 NOVEMBRE 2024

PRM Match Taissy-Chalons Sarry VT794845 HILD A. CO SARRY FC : G1 critique les décisions arbitrales : **FT 25€**

PRM Match RCB-CADM VT058644 GAIUS H. RCB FT : G1 contestation : **FT 25€.**

D2MA Match AJB-EGM VT950249 THIEULENT A. AJB FT : G1 violent coup de pied dans le ballon : **FT 25€.**

U18MD2 Match ASCB-ELWRB BC 080628 TOLLITE WITRY FT : G1 le joueur N°9 de l'équipe B après avoir déjà été averti par les arbitres pour son comportement a pris une faute technique pour avoir narguer le joueur N° 11 de l'équipe A suite à une faute personnelle : **FT 25€.**

IDU15M Match AJB-BCTSL BC108625 HUET. AJBFT 2° FT: G1 le joueur de l'équipe A N°9 faute technique pour avoir répondu à un joueur de l'équipe B « ta gueule avec ta faute anti sportive » **2°: FT 45€.**

PRF Match ST BRICE- LA FERTONNE VT004589 MTABBA Wissam -ST BRICE : FT Coach C1 Contestations à répétition et manque de respect suite à décision des arbitres : **FT 25€.**

PRF Match CBF-HARAUCCOURT VT060490 KUDLA Matthieu CBF FT CoachC1 : L'entraîneur de l'équipe A a ignoré les remarques de l'arbitre (dépassement des lignes sur le terrain) : **FT 25€.**



WEEK END DU 23-24 NOVEMBRE 2024

PRM Match RUC-TAISSY VT764197 FAUCHER TAISSY FT : G1 s'adresse de façon inappropriée à l'arbitre : **FT 25€.**

PRM Match ABS-CORMONTREUIL VT920267 AUBERTIN CORMONTREUIL : FT : G1 suite à de multiples avertissements ignorés le joueur est sanctionné : **FT 25€.**

D2 Match CSB-RECY VT069576 MENARD. ASPPT CHALONS : FT G2 tape dans ses mains lors d'un tir adverse à 3 points : **FT 25€.**

D2 Match CSB-RECY VT850245 DEGRASSE CO SARRY : FT : G1 s'adresse de façon irrespectueuse envers le corps arbitral ! : **FT 25€.**

D2 Match AJB-RUC VT027565 ROSA RUC : FT G1 s'adresse mal à l'arbitre en disant « putain faut siffler » : **FT 25€.**

D2 Match AJB-RUC VT040066 MAGE AJB : FTG1 gestuelle agressive envers l'arbitre ,,,,faut siffler : **FT 25€.**

D2 Match AJB-RUC VT017266 KASSA D. RUC FT : G1 paroles agressives envers un joueur adverse "qu'est ce tu veux toi putain" **FT 25€.**

DMU15D2 Match USS- ABS BC105021 GARAUD ABS FT : G1 pour avoir shooté dans le ballon et mal traité le matériel : **FT 25€.**

DMU18 Match RCB-LA GAULOISE BC071402 DIOP. RCB FT : G1 après avoir marqué un panier a nargué un joueur de l'équipe B avec un regard méchant **FT 25€.**

DMU18D2 Match EGM-WITRY LES RS BC 080628 TOLLITTE WITRY FT **2° FT** : G1 pour avoir poussé dans le dos un joueur de l'équipe A alors que le jeu était arrêté 2° **FT 45€.**